

# Le retour en force de la démocratie directe

Autor(en): **Peter, Theodora**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **47 (2020)**

Heft 6

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1032994>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



## Le retour en force de la démocratie directe

Après plus de sept mois de pause, les votants suisses ont réafflué vers les urnes le 27 septembre. Atteignant près de 60 %, le taux de participation a été largement supérieur à la moyenne.

THEODORA PETER

L'épidémie de coronavirus avait mis provisoirement à l'arrêt la démocratie directe, aussi typique qu'importante pour la Suisse. Le Conseil fédéral avait annulé le scrutin du 17 mai pour le repousser à l'automne. Le 27 septembre est donc devenu un «super-dimanche» de votation, avec pas moins de cinq objets très débattus, qui ont mobilisé le peuple suisse. Parmi eux, l'initiative «de limitation», la loi sur la chasse et l'acquisition d'avions de combat (aperçu des résultats ci-dessous). Selon les objets, entre 59,1 et 59,4 % de la population s'est rendue aux urnes fédérales: il s'agit du cinquième taux de participation le plus élevé depuis l'introduction du droit de vote des femmes en 1971.

Récemment, seul le scrutin de février 2016 avait donné lieu à un taux de participation aussi haut (63 %). Il concernait notamment l'initiative «de mise en œuvre» lancée par l'UDC. En 1974, l'initiative «contre l'emprise étrangère» portée par James Schwarzenbach avait encore davantage mobilisé la population (70 %), tout comme l'initiative «pour une Suisse sans armée» en 1989.

Le record en matière de participation est toutefois détenu par la votation sur l'EEE de 1992: pas moins de 78,7 % des Suisses se sont alors rendus aux urnes pour rejeter, à une toute petite majorité (50,3 %), l'entrée dans l'espace économique européen. Cette décision populaire a marqué le début des accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Une voie que le peuple a confirmé à plusieurs reprises par la suite, le plus récemment lors dudit «super-dimanche» du 27 septembre, en disant clairement non à l'initiative de limitation de l'UDC (v. «En profondeur», p. 6 ss.).

### Les avions de combat passés non loin du crash

Le très faible «oui» (50,1 %) par lequel les votants ont accepté l'achat de nouveaux avions de combat pour l'armée suisse a suscité la controverse. Seules 8670 voix ont fait la différence, ce qui pousse à se demander si le résultat aurait été différent si tous les Suisses de l'étranger avaient reçu à temps leur matériel de vote. En effet, ceux-ci étaient beaucoup plus critiques vis-à-vis de l'achat des nouveaux avions que les votants résidant en Suisse, comme le montre une analyse du scrutin de l'institut de recherche GfS Bern, d'après laquelle 56 % des Suisses de l'étranger ont dit non au projet.



Le remplacement des actuels avions de combat de l'armée suisse s'est transformé en partie de poker dans les urnes. Photo Keystone

### Les résultats de la votation du 27 septembre en bref

- **Non à l'initiative de limitation:** la Suisse ne doit pas résilier l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes avec l'UE. Le peuple a rejeté sans appel l'initiative «Pour une immigration modérée» de l'UDC, avec 61,7 % de «non». À ce sujet, v. «En profondeur», p. 6 ss.
- **Non à la loi sur la chasse:** la protection du loup et d'autres espèces animales protégées ne sera pas assouplie. La révision de la loi sur la chasse, qui prévoyait une régulation des populations animales par des tirs, a été rejetée par 51,9 % des votants. Le référendum avait été lancé par des organisations de protection des animaux et de la nature.
- **Non au relèvement des déductions pour enfants:** la déduction générale pour enfants ne sera pas relevée dans l'impôt fédéral. Le peuple a balayé ce «cadeau fiscal pour les riches», combattu par le PS, par 63,2 % des voix. Le projet aurait engendré des pertes fiscales annuelles de 380 millions de francs.
- **Oui au congé de paternité:** les pères bénéficieront désormais de deux semaines de congés payés à la naissance de leur enfant. Le projet a été accepté par une nette majorité de 60,3 % des votants, qui ont ainsi validé le contre-projet du Parlement à une initiative populaire entre-temps retirée. Celle-ci exigeait quatre semaines de congé.
- **Oui aux avions de combat:** Le Conseil fédéral pourra dépenser six milliards de francs ces prochaines années pour acquérir de nouveaux avions de combat. Le peuple a donné de justesse son feu vert au projet avec 50,1 % de «oui». Les nouveaux avions de combat décolleront à partir de 2030 environ. Le type d'avion n'est pas encore connu, et pourrait à nouveau enflammer les débats.